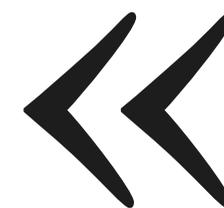




**RAPPORT
ANNUEL
2018/2019**



RAPPORT MORAL



C'EST DANS
LES MURS
QUE SONT *les portes*
par où l'on peut rentrer
ET PAR L'UNE ARRIVER.

C'est avec ces mots du poète Eugène Guillevic que je conclus le rapport moral l'an dernier.

La pauvreté monétaire enferme les plus démunis, qui se heurtent au mur de l'isolement social, au mur des démarches administratives, au mur de l'accès aux soins, au mur du logement précaire, au mur de la précarité alimentaire. Notre rôle, aider chacun à trouver la porte par laquelle arriver où il l'espère. Et pour cela garder les yeux ouverts. Intranquilles, nous le sommes face à autant de défis à relever.

La pauvreté reste inacceptable dans une des économies les plus riches au monde.

En 2018/19, les données de notre Observatoire issues du logiciel Ulysse déployé dans tous les centres confirmaient les caractéristiques des 900 000 personnes que nous avons accueillies dans les centres.

Rapport moral présenté
par **Patrice BLANC**, président
bénévole de l'Association,
à l'Assemblée Générale du 18 octobre 2019

La jeunesse est au cœur des publics précaires accueillis par les Restos, avec 39 % de mineurs et 51 % de personnes de moins de 26 ans. Derrière cette jeunesse, se profilent en réalité des familles pauvres, avec souvent à leur tête des femmes, au sein de familles monoparentales. Cela explique pourquoi 58 % des responsables de familles accueillies aux Restos sont des femmes.

Nos publics sont touchés par une très grande précarité. Le revenu médian des personnes accueillies est de 737 euros, contre 1710 pour la moyenne nationale. Nous savons aussi désormais que 21 % des personnes que nous aidons sont totalement sans ressources, ce qui rend d'autant plus indispensable la sauvegarde de notre modèle fondé sur l'inconditionnalité de l'accueil et la gratuité.

La situation face au logement est enfin très difficile, pour au moins 1/3 de personnes que nous accueillons. Les indicateurs de précarité s'ajoutent et se renforcent mutuellement

Le croisement des nombreuses données nous permet enfin de connaître et mieux faire connaître ceux qui frappent à la porte des Restos. S'agissant par exemple des personnes seules : des personnes âgées isolées, très souvent des femmes qui ont peu ou pas de retraite, en milieu rural ; de même, la pauvreté dans les grands centres urbains peut présenter le visage de jeunes hommes en situation de grande détresse, comme les migrants.

La pauvreté ne faiblit pas ; les situations vécues par les personnes sont toujours plus complexes, les profils toujours plus variés, ce qui rend nécessaire d'adapter continuellement nos actions.

Par ailleurs, est-il nécessaire de rappeler qu'au cours du mois de septembre 2018, à quelques jours de l'annonce par le gouvernement d'Edouard Philippe du lancement du plan de lutte contre la pauvreté, le baromètre Ipsos Secours Populaire faisaient un constat aussi alarmant que nous quant au quotidien des populations que nous accueillons dans nos centres ; 39% des personnes en France signalent avoir connu une situation de pauvreté, 81% redoutent l'avenir, une sur cinq a du mal à se nourrir, 19% des parents déclarent éprouver des difficultés à payer la cantine scolaire. L'importance de l'aide alimentaire, réponse à l'urgence, loin d'être de l'assistantat car permettant de repérer d'autres problèmes et apporter une solidarité plus globale, et l'apport indispensable de l'Europe sur ce plan, était à ce propos soulignée.

Au-delà du bilan quantitatif, c'est la notion de parcours, centrale dans le projet associatif national 2015/2018, et reprise dans le projet 2019/2022, qu'il convient de questionner. De même qu'au-delà de l'aide immédiate et essentielle, que faisons-nous pour favoriser l'inclusion sociale? Ce point sera détaillé dans l'exposé d'activités.



© Gaston Bergeret

2018/2019 UNE ANNÉE DE TRANSITION(S) POUR LES RESTOS

Cette année est une année de transitions, et même de transitions multiples:

- Transition quant au projet associatif,
- Transition budgétaire
- Transition de l'organisation

TRANSITION ENTRE DEUX PROJETS ASSOCIATIFS

Le projet 2019/2022 voté en Assemblée Générale en Octobre 2018 a démarré en mai 2019 ; il est centré sur l'écoute des personnes accueillies et l'adaptation à leurs besoins, la simplification de nos circuits pour renforcer notre organisation décentralisée et la poursuite de la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières pour préserver l'indépendance des Restos

TRANSITION BUDGÉTAIRE

conformément au budget voté l'année dernière, nous vous présentons cette année un résultat attestant que nous avons amplifié nos dépenses en missions sociales, plus rapidement que nos recettes, même si celles-ci se sont remarquablement comportées dans un marché où la générosité du public a subi une forte baisse. Pour l'exercice 2019/2020, nous allons vous proposer un budget en déficit également, compte tenu de plusieurs impératifs qui s'additionnent : l'accompagnement des personnes toute l'année, renforcé en été, la modernisation d'outils, l'amélioration des conditions d'accueil, et le renforcement de compétences. Cette situation est transitoire, et le Conseil d'Administration de début Octobre a voté un plan de retour à l'équilibre d'ici 2022, sans remettre en cause pour autant notre capacité à accompagner tout au long de l'année les personnes qui poussent la porte des Restos.

TRANSITION DE L'ORGANISATION

le modèle Restos repose sur notre capacité à mobiliser et fidéliser près de 73 000 bénévoles à tous les niveaux de l'organisation. Le programme ParCoeur, lancé en 2017, consiste à diversifier les formes d'engagement et trouver des solutions pour s'adapter à la mutation du bénévolat. En prenant en compte le travail considérable que les associations départementales ont à réaliser au quotidien et le rôle grandissant de l'échelon régional, le conseil d'administration est conscient que l'organisation devra elle aussi évoluer. Plusieurs études sont en cours sur le sujet, un travail a démarré au niveau des antennes, la réflexion sur l'optimisation logistique et ses conséquences sur le plan de l'organisation va de pair avec la mise en œuvre du programme AAIDA. Au siège national, plusieurs services ont été impactés par le manque de moyens ou le décalage entre les ambitions des projets et les moyens en place. Nous avons sous-estimé le renforcement nécessaire des équipes bénévoles et salariées des services financiers, qui ont été soumis à une surcharge de travail.

Des décisions ont été prises sur l'internalisation de compétences, l'ouverture de postes salariés ; l'appel à des consultants externes sur des missions ponctuelles a été renforcé. Cette situation a conduit le conseil d'administration à valider la réalisation d'un audit social.

2018/2019 UNE ACTION INSTITUTIONNELLE SUR TOUS LES FRONTS

Sur le plan institutionnel et politique, l'année qui s'est achevée a connu une importante actualité européenne. Les Restos ont lancé durant la campagne électorale une interpellation forte auprès de l'ensemble des listes candidates aux élections européennes sur l'avenir du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), menacé de marginalisation dans le cadre de la négociation du prochain budget 2021 – 2027.

La plupart des candidats ont pris des engagements fermes sur la position qu'ils tiendront sur cette question stratégique pour nous – le FEAD représente plus du quart de notre approvisionnement – : nous les avons tous recontactés pour que ces promesses se traduisent dans la réalité. Nous avons eu l'occasion, voilà quelques semaines, d'évoquer ce sujet très directement avec le nouveau président du Parlement européen venu visiter un centre Restos lors de son premier déplacement en France.

Les Restos ont actionné tous les leviers pour se préparer à cette bataille du FEAD, qui est loin d'être gagnée et qui se joue tant à l'échelle nationale qu'européenne.

Nous maintenons une pression constante sur le Gouvernement vis-à-vis de cette question, mais nous avons aussi identifié des référents dans presque toutes les ambassades d'Europe, parce que c'est un combat qui concerne plus de 15 millions d'européens. Nous sollicitons aussi la nouvelle commission, pour que la question de l'aide alimentaire et la lutte contre la pauvreté soient des sujets identifiés par l'ensemble des institutions européennes, en plein renouvellement.

Tout a été mis aujourd'hui en place pour mener ce combat qui va s'intensifier dans les mois à venir.

Cette 34ème campagne a aussi été marquée par la concrétisation de chantiers importants engagés par les Restos, permettant une meilleure reconnaissance de nos activités d'insertion et d'aide à la personne.

L'association a ainsi pu signer plusieurs accords-cadres qui vont faciliter le déploiement de nos missions sociales.

Les Restos ont signé une convention inédite dans son ampleur et son format avec le Ministère des Solidarités sur l'accès aux droits et aux soins, qui va permettre d'accélérer la déclinaison de nos partenariats locaux avec les CAF et les CPAM en particulier.

De même, nous avons enfin abouti à un accord global avec Pôle emploi, sur l'ensemble de nos activités d'insertion par l'emploi (IAE, SRE, Tremplins). C'est une vraie reconnaissance de nos activités, de leur efficacité et des résultats qu'elles produisent, mais c'est aussi une invitation à aller plus loin pour toujours mieux accueillir et mieux accompagner les personnes.

Notre association a également su garder intact sa capacité d'initiative et son leadership sur les questions liées à l'encouragement de la générosité sous toutes ses formes et à la sauvegarde de la loi Coluche :

- Le Gouvernement a annoncé une importante réforme du mécénat, à la suite de la parution d'un rapport de la Cour des comptes. Le sujet est devenu plus délicat encore au lendemain de l'incendie de Notre-Dame et de l'élan de générosité qui s'est exprimé à cette occasion.
- Les Restos se sont battus pendant plusieurs semaines contre la remise en cause du mécénat, qui aurait touché l'ensemble de nos activités et particulièrement le don alimentaire. Nous avons ainsi obtenu que les associations « Loi Coluche » soient épargnées par cette réforme. C'est une bonne nouvelle pour la lutte contre l'exclusion et l'aide humanitaire, mais nous restons pleinement vigilants et mobilisés pour que cette annonce soit bien mise dans les textes.

L'ASSOCIATION DOIT ÊTRE À LA POINTE SUR CES SUJETS.

C'est ainsi que les Restos ont obtenu, à l'occasion du Printemps de la philanthropie, que le Secrétaire d'Etat en charge de la vie associative, Gabriel ATTAL, annonce son avis favorable à une nouvelle forme de générosités à travers le don de RTT. Mais là aussi cette annonce reste à concrétiser.

La voix des Restaurants du Cœur est donc entendue et compte au sein du monde associatif. Tout au long de l'année, que ce soit dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté, durant le grand débat national ou encore dans le cadre du Pacte d'ambition pour l'IAE, les Restos se sont efforcés de répondre présents et porter au mieux leurs messages au service des plus démunis.

Je remercie individuellement les bénévoles, salariés, stagiaires, volontaires civiques, personnes en situation de travaux d'intérêt général, mécénat de compétences, et collectivement les services du siège, les antennes et l'ensemble des 117 associations départementales, pour leur engagement tout au long de l'année. Je comprends le sentiment de découragement, voire d'épuisement que vous pouvez avoir parfois face à l'ampleur du travail et à la surcharge. De nouveaux moyens sont mis en œuvre, l'axe de simplification est prioritaire, les risques doivent continuer à être maîtrisés et une vigilance est de mise, comme l'a rappelé le président du Comité de contrôle interne au conseil d'administration. Nous pouvons être fiers collectivement des actions accomplies.

Conclusion

Puisqu'il est de tradition de terminer le rapport moral par une citation, j'évoquerai aujourd'hui Marc Aurèle, le stoïcien : « On n'est pas moins injuste en ne faisant pas ce qu'on doit faire qu'en faisant ce qu'on ne doit pas faire. »

Voilà qui nous pousse à l'action, ce refus de l'injustice.